

Règlements du centre de documentation et bibliothèque

Prêt par courrier

Un service de prêt par courrier Lien externe est maintenant offert aux étudiants, aux professeurs et aux employés. Il permet d'emprunter des documents localisés sur le campus des deux bibliothèques : scientifique et des sciences humaines et sociales et de vous les faire livrer au Centre de documentation de l'École des arts visuels.

Voici la marche à suivre :

Repérez le document qui vous intéresse dans le catalogue Ariane Lien externe et envoyez votre demande par courriel à : pretparcourrier@bibl.ulaval.ca

Indiquez :

- votre nom
- votre numéro d'utilisateur
- votre numéro de téléphone
- le lieu de livraison : École des arts visuels

et copiez-collez la notice d'Ariane.

Votre document est livré au plus tard un jour ouvrable, au Centre de documentation de l'École (local 2372).

À l'échéance du prêt, vous n'avez qu'à le retourner au même endroit; dans la boîte de dépôt.